

## MUTATION 2025 DES PTP :

### **Nouvelle plateforme AMIA Et nouveau mépris de l'administration pour les agent.es Js**

La procédure de gestion des mutations des personnel.les techniques et pédagogiques (PTP) prévue du 11 mars au 20 juin est très perturbée pour cette année 2025 et s'annonce très mal pour les collègues si le Ministère ne réagit pas dans les temps. En effet, l'administration a décidé de troquer les dossiers papiers de mutation pour une procédure en ligne, via l'application AMIA. La gestion de cette nouvelle procédure manque de préparation, d'anticipation et de souplesse, pire elle expose à de nombreux loupés, dont les collègues seront les premier.es lésé.es.

Si les progrès informatiques peuvent permettre de gagner en efficacité et en gestion, il est indispensable que cela ne se passe pas au détriment des agent.es. Le mouvement des PTP est une priorité majeure, que l'administration se doit de traiter avec la plus grande attention. Rappelons ici que la gestion du concours des PTP expose actuellement les collègues à des postes parfois très éloignés de leurs lieux de vie familiaux, et que beaucoup comptent sur le mouvement pour améliorer leurs conditions de vie personnelles et professionnelles.

Invitées en pleine vacances scolaires, 3 jours à l'avance, les organisations syndicales ont eu le droit à 1h de brief par l'administration sur cette nouvelle plateforme. 1h sans tutoriel ni aperçu de la plateforme, mais déjà avec un grand nombre de problèmes !

#### **Les problèmes :**

- La procédure papier n'est plus autorisée et tout est dématérialisé sur la plateforme AMIA. Quand Solidaires JS a questionné l'administration sur ses plans pour vaincre les éventuels et futurs problèmes informatiques inhérents à tous nouveaux process informatiques de cette ampleur, l'administration a renvoyé vers les adresses mails génériques qui vont être créées pour accompagner les collègues. On peine à croire que des mails génériques suffisent pour absorber tous les dysfonctionnements et accompagnements indispensables dans la mise en place d'une nouvelle procédure de mutation nationale. Les actuels outils et plateformes de l'administration présentent déjà des problèmes de taille, sans parler des collègues oublié.es et privé.es d'accès. Du reste, cela ne va certainement pas soulager les services RH et les collègues en charge de ces missions, contrairement à ce que l'administration affiche. Solidaires JS a donc demandé que la procédure papier soit maintenue cette année pour permettre un développement et une appropriation progressive de AMIA, sans mettre en difficultés les agent.es. L'administration a répondu à côté de la plaque et s'y est opposée.

- Pour l'heure, l'administration n'a pas prévu de constituer ou de diffuser la cartographie et la liste nationale répertoriant les postes ouverts au mouvement. Comment muter dans de telles conditions et sans aucune visibilité et transparence sur les postes ouverts et disponibles ? C'est tout à fait ahurissant et scandaleux et, c'est la porte ouverte à l'omerta et au clientélisme dans les services.

Solidaires JS a fait savoir qu'il n'était pas possible de lancer le mouvement sans cette liste. D'autres organisations

syndicales ont abondé dans ce sens. Ce à quoi l'administration a alors répondu :

## **“La mobilité n'est plus un objet de dialogue social !”**

Puis l'administration s'est ravisée en disant qu'elle allait voir ce qu'elle pouvait faire. Sympa ! On note un niveau de grand amateurisme à quelques jours seulement du lancement de la campagne de mutation et un immense irrespect pour les organisations syndicales, ainsi que les agent.es ...

- La plateforme sera inaccessible pour les stagiaires PTP, pour qui l'administration prévoit qu'ils demandent à « leurs collègues titulaires la liste des postes », afin de participer à la deuxième vague du mouvement, via les bons vieux formulaires papiers, quand les chef.fes de service daigneront les transmettre. C'est tout à fait discriminant pour les collègues stagiaires, mais cela n'a pas choqué l'administration, quand nous lui avons fait remarquer.

- La plateforme sera accessible uniquement via le NUMEN des collègues ainsi que leur mail institutionnel. Puisqu'un grand nombre de collègues ne disposent pas de leur NUMEN, ni de leur courriel institutionnel (c'est le cas de nombreuses personnes en fédérations ou établissements, mais aussi pour des collègues ayant des conflits entre l'adresse mail de leur région académique et leur mail institutionnel...), l'administration a décidé d'envoyer un courrier via les services RH de proximité à tou.te.s les PTP pour leur diffuser ces informations. Alors que le mouvement commence dans moins d'un mois, c'est tout à fait ahurissant. A quelle adresse ces courriers vont-ils être diffusés ? Adresse postale, mail de région académique, mail perso, autre ? Les services RH de proximité, déjà sous l'eau, vont-ils pouvoir s'occuper de ces envois dans les temps, en pleine période de congés scolaires ? Autant de questions qui restent sans réponse pour l'administration ainsi que pour le reste de la plèbe.

**Il est indispensable que l'administration fasse preuve d'anticipation et de souplesse pour le mouvement 2025, qui ne peut être géré d'une façon aussi déconnectée et technocrate. Voilà le discours sur lequel nous avons terminé cette réunion complètement lunaire et expéditive.**

### **Solidaires Jeunesse et Sport exige :**

- Une liste nationale cartographiant les postes ouverts au mouvement 2025. Son absence renforce l'omerta et le clientélisme et ouvre la voie à de nombreux recours.
- En parallèle du lancement de AMIA, le maintien des procédures papiers pour le mouvement 2025 afin de prévenir tous les bugs et dysfonctionnements possibles
- l'intégration des stagiaires PTP à l'application AMIA dès maintenant et la fin de cette discrimination, tout en maintenant les règles des lignes de gestions
- Un ministère JS de plein exercice, doté d'une DRH propre et de moyens conséquents pour suivre au mieux les carrières des collègues jeunesse et sports



*Des questions, remarques ou idées de génie ?*

Contactez-nous : [solidairesjs@net-c.com](mailto:solidairesjs@net-c.com) / 06 86 63 17 91